


# SERVICES ET AVANTAGES SOCIAUX

LA FÉDÉRATION DES ENSEIGNANTES  
ET DES ENSEIGNANTS



LA FÉDÉRATION DES  
**ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS**  
DE LA SASKATCHEWAN



Tours nouveaux enseignant.e.s ont un point de départ différent et une destination différente en tête au début de leurs parcours professionnels. Vous aurez sûrement des expériences communes et des relations collégiales pour vous aider à trouver votre voie. La Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan est là pour vous soutenir lors de vos débuts en salle de classe et tout au long de votre carrière.

Depuis plus de 80 ans, la Fédération fait progresser les intérêts des enseignant.e.s et plaide en faveur de l'excellence en éducation publique. Vous faites maintenant partie d'une organisation professionnelle représentant plus de 13 500 enseignant.e.s de la maternelle à la 12e année en Saskatchewan, et qui est un leader et un partenaire fiable et respecté dans le domaine de l'éducation.

L'adhésion accorde un statut professionnel qui s'accompagne de responsabilités, de droits et d'avantages. En travaillant ensemble, nous représentons et défendons les intérêts du collectif, tout en répondant à vos aspirations et vos besoins professionnels individuels. Chaque programme, service et ressource offert par la Fédération est conçu pour améliorer le bien-être et la réussite des enseignant.e.s et de leurs élèves.

# PROGRAMMES, SERVICES ET RESSOURCES

## Centre de ressources Emma Stewart

### Centre Arbos

Le Centre de ressources Emma Stewart est la bibliothèque professionnelle pour les enseignant.e.s de la Saskatchewan. Avec une collection de plus de 33 000 livres et ressources audiovisuelles, 85 revues, une sélection d'unités préparées par des enseignant.e.s et un personnel amical et compétent, le Centre Arbos est en mesure de répondre à vos besoins en matière de cours, de recherche et de formation professionnelle.

Le Centre Arbos est situé à Saskatoon, mais un service postal gratuit est également disponible, qui comprend une étiquette d'envoi jointe au matériel emprunté afin qu'il puisse être renvoyé gratuitement. Vous pouvez également accéder au catalogue en ligne pour rechercher les documents dont vous avez besoin à tout moment de la journée. Si vous ne savez pas exactement quel matériel pourrait convenir aux besoins de votre classe, n'hésitez pas à contacter le Centre Arbos en fournissant un sujet et un niveau scolaire, et ils s'occuperont du reste. Pour de plus amples renseignements, consultez [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca) > Professional Resources > Emma Stewart Resources Centre.



RESOURCES

## Apprentissage professionnel FES

### Centre Arbos

La Fédération offre divers programmes et services en continu ainsi que des activités à plus court terme pour soutenir la formation continue des enseignant.e.s. Toutes ces initiatives reposent sur le principe de base selon lequel le développement professionnel des enseignant.e.s devrait être conçu et animé par des enseignant.e.s.

Les membres du personnel de la Fédération et du service de l'Apprentissage professionnel FES travaillent en étroite collaboration avec les enseignant.e.s, ainsi qu'avec les partenaires éducatifs à travers la province, pour planifier et fournir un large éventail de ressources, d'ateliers, de séminaires, de conférences et d'événements passionnants et novateurs.

Consultez le site web de l'Apprentissage professionnel FES à [www.stfprofessionallearning.ca](http://www.stfprofessionallearning.ca) pour en savoir plus.

Vérifiez le calendrier des événements à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca) pour plus d'informations sur les possibilités à venir, comment s'inscrire et pour voir notre catalogue en ligne.



PROFESSIONAL  
LEARNING

## Réseaux de croissance professionnelle

Les réseaux de croissance professionnelle sont des communautés d'enseignant.e.s et d'autres éducateurs intéressés par une matière spécifique, un domaine de service ou un groupe interdisciplinaire. Il existe plus de 20 réseaux affiliés à la Fédération. Des enseignant.e.s de musique aux enseignant.e.s de mathématiques, chaque réseau offre à ses membres divers type de soutiens au développement professionnel tels que des conférences, des ateliers, des ressources et des publications. En tant que membre de la Fédération, vous avez accès à une adhésion d'un an à un réseau de votre choix. Il y en a pour tous les goûts !

Visitez la section PGN du site web de la FES pour découvrir ce qui est disponible et pour choisir votre réseau.



PROFESSIONAL  
GROWTH NETWORKS

## La Fondation McDowell

La Fondation McDowell est un organisme de bienfaisance indépendant qui finance la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage dans les écoles primaires et secondaires publiques. Elle a été créée par la Fédération en réponse au besoin de la profession enseignante de participer davantage à la recherche en éducation. Elle soutient un large éventail d'activités visant à améliorer l'éducation de la prématernelle à la 12<sup>ème</sup> année, y compris des subventions pour les enseignant.e.s pour des projets de recherche en classe, un prix annuel pour la recherche et des événements réguliers qui offre des possibilités de réseautage et de mentorat pour les enseignant.e.s et les chercheur.e.s, ainsi que des conversations communautaires.

Pour découvrir comment vous pouvez vous impliquer dans le travail de la Fondation, consultez [www.mcdowellfoundation.ca](http://www.mcdowellfoundation.ca)



## Soutien aux membres

Le soutien aux membres offre divers services, de soutiens et de conseils aux membres dans des domaines tels que les relations en milieu de travail, les contrats de travail et les questions juridiques. Les services sont confidentiels, opportuns et fournissent des solutions efficaces pour vous aider à répondre à vos besoins professionnels et en termes d'emploi. La Fédération s'engage à fournir le meilleur service possible ; c'est la raison pour laquelle nous continuons à chercher des moyens d'améliorer l'expérience de service pour nos membres. Nous vous encourageons à nous contacter ; nous serons heureux de vous soutenir selon vos besoins ou de répondre à toutes vos questions.



MEMBER  
SUPPORT

## Négociations collectives provinciales et défense des intérêts

La Fédération négocie des conventions collectives avec la province au nom des membres pour régler les questions liées aux salaires, aux avantages sociaux et aux conditions de travail. Les négociations collectives sont un aspect important du travail de plaidoyer que la Fédération entreprend pour s'assurer que la voix des enseignant.e.s est présente lors des discussions et de la prise de décision pour l'éducation. S'il y a une question d'importance pour les enseignant.e.s, vous pouvez compter sur la Fédération pour initier et participer aux discussions avec les décideurs et le public en votre nom.

De plus amples renseignements sur les négociations collectives sont disponibles à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca) > Teaching in Saskatchewan > Collective Bargaining.



COLLECTIVE  
BARGAINING

## TeacherTalk (Causerie d'enseignant.e.s)

Nous sommes heureux d'offrir un forum de discussion en ligne, TeacherTalk, qui facilite le réseautage professionnel et l'apprentissage entre pairs pour tous les enseignants des écoles publiques en Saskatchewan. TeacherTalk offre un moyen de partager des stratégies d'enseignement, de discuter des défis éducatifs et de collaborer sur les meilleures pratiques en éducation.



Consultez le forum de discussion TeacherTalk dans la section MySTF à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca).

## Site web

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Fédération et les services offerts aux enseignant.e.s, veuillez consulter [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca). Il y a aussi une section pour les nouveaux enseignants avec des outils et des ressources pour vous aider à naviguer votre nouvelle profession à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca) > Teaching in Saskatchewan > Beginning Teachers.

## Médias sociaux

La Fédération s'engage à fournir à ses membres et au public l'information dont ils ont besoin pour soutenir et élever le sujet de l'éducation sur les médias sociaux. La FES utilise Facebook et Twitter pour tenir nos abonnés à jour avec des informations d'actualité et des informations liées à l'éducation. Suivez-nous sur Facebook, Twitter et YouTube @SaskTeachersFed.





# RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES SOCIAUX

Nous estimons que les programmes d'avantages sociaux sont un moyen important de soutenir le bien-être physique, mental et financier des enseignant.e.s et de leurs familles.

## Vos avantages

En tant que membre de la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, vous bénéficiez d'un large éventail d'avantages sociaux lorsque vous êtes employé en vertu d'un contrat de travail permanent, de remplacement ou temporaire. Ces avantages comprennent :

- Régime de santé
- Régime de soins dentaires
- Régime de retraite
- Régime d'assurance-invalidité
- Assurance-vie collective\*
- Assurance-vie facultative
- Programme d'aide aux membres et à leurs familles

Les enseignant.e.s suppléants sont admissibles aux régimes de retraite et peuvent souscrire à une assurance-vie temporaire volontaire.

Tous les régimes ci-dessus sont administrés par la Fédération, à l'exception du régime de soins dentaires et de l'assurance-vie collective obligatoire, qui sont administrés par la Commission du régime de retraite des enseignantes et enseignants de la Saskatchewan.

\* Si vous êtes sous contrat de travail temporaire, votre contrat doit être d'une durée de 20 jours d'enseignement ou plus pour bénéficier de l'assurance-vie collective obligatoire.

## Comment s'inscrire

Un formulaire d'inscription signé par vous et votre conseil scolaire employeur doit être soumis à la Fédération. Ce formulaire est disponible sur le site Web de votre conseil scolaire ou de la Fédération. Les renseignements fournis lors de l'inscription seront communiqués à la Commission du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan. Chaque fois que vous signez un nouveau contrat de travail, un nouveau formulaire d'inscription doit être soumis.

Si vos renseignements personnels changent, si vous prenez un congé ou si vous quittez l'enseignement, vous

devez remplir et retourner un formulaire de changement d'information à la FES. Vous pouvez également modifier votre nom et vos coordonnées en ligne lorsque vous vous connectez à la section MySTF de notre site Web. Vous devrez également informer le régime de soins dentaires de tout changement en soumettant un formulaire de changement de renseignements au régime de soins dentaires des enseignantes et des enseignants à la Commission.

## Début de la couverture

La couverture du régime de soins de santé et de soins dentaires commence après que vous avez terminé 20 jours complets ou partiels d'enseignement pendant que vous êtes sous contrat de travail. Une fois que vous avez terminé la période de qualification de 20 jours, la couverture est appliquée rétroactivement à votre premier jour d'enseignement rémunéré. Vous recevrez une carte de prestations de santé personnalisée après la période de qualification de 20 jours.

Si vous souscrivez à une assurance-vie temporaire facultative, à condition de satisfaire les exigences en matière d'assurabilité, la couverture commence le jour où la Fédération reçoit votre formulaire de demande dûment rempli et votre paiement de prime.

Tous les autres avantages commencent le premier jour de votre contrat de travail.

## SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

### Régime de santé de la FES

Le régime de santé des membres couvre un large éventail de frais médicaux pour vous, votre conjoint.e et vos personnes à charge pendant que vous êtes sous contrat de travail. Cela comprend les médicaments d'ordonnance admissibles, les frais de soins de la vue et d'autres soins de santé, ainsi que les frais médicaux d'urgence hors du pays. Le gouvernement provincial finance entièrement le régime, mais celui-ci est administré par la FES. Les membres peuvent s'inscrire à Canada-Vie GroupNet pour soumettre et suivre les demandes de règlement de santé en ligne, et s'inscrire au dépôt direct.

Les participants au régime ont également accès au Programme d'aide aux membres et à leurs familles, qui offre des services de conseils confidentiels à court terme sur divers problèmes. Cela comprend des préoccupations mentales et émotionnelles, des problèmes juridiques et financiers, des solutions travail-vie personnelle et l'encadrement en matière de santé et de bien-être.



HEALTH

## Régime de soins dentaires

Une gamme de frais dentaires sont couverts par le Régime de soins dentaires pour vous et votre famille pendant que vous êtes employé sous contrat. Cette prestation est financée uniquement par le gouvernement provincial et est administrée par la Commission du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan.

## SÉCURITÉ FINANCIÈRE

### Régime de retraite de la FES

Tous les enseignant.e.s de la Saskatchewan qui ont commencé à enseigner après le 1er juillet 1980 participent au régime de retraite des enseignant.e.s de la Saskatchewan. Votre retraite est déterminée par une formule basée sur vos salaires et vos services. Les cotisations de retraite mensuelles sont déduites de votre paie par votre conseil scolaire. Le gouvernement provincial contribue au régime de retraite au taux négocié dans le cadre du processus provincial de négociations collectives.

Pour vous aider à planifier votre retraite, consultez le nouveau guide électronique sur les régimes de retraite sur le site web de la FES à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca) > Pension Plan > STF Pension e-Guide.



PENSION

### Régime d'assurance-invalidité de la FES

Une prestation d'invalidité mensuelle peut être offerte par le Régime d'assurance-invalidité de longue durée si une invalidité médicale vous empêche de travailler après l'utilisation de tous vos congés de maladie payés. Des services de réadaptation qui soutiennent le processus de rétablissement et le retour à un emploi actif sont également disponibles. Étant donné que les enseignant.e.s paient les primes, les prestations d'invalidité de ce régime ne sont pas imposables.



DISABILITY

## Assurance-vie collective

La couverture d'assurance-vie pour les enseignant.e.s sous contrat de travail est fournie par le Régime d'assurance-vie collective des enseignant.e.s. La protection est égale au double du salaire maximal de la catégorie VI, arrondi au 1 000 \$ suivant. Une couverture égale est aussi fournie en cas de décès accidentel et de mutilation. Le gouvernement provincial paie la moitié des primes, et les enseignant.e.s payent l'autre moitié au moyen de retenues sur leur paie.



### Assurance-vie facultative de la FES

L'assurance Portaplan est un régime d'assurance-vie temporaire qui offre de l'assurance-vie, de l'assurance-accident et de l'assurance-vie pour les personnes à charge pour vous et votre famille, et ce, à des tarifs de groupe. La participation est volontaire et les primes sont payées entièrement par le titulaire de la police.

Si vous souscrivez à une assurance-vie temporaire facultative, la couverture peut continuer après la fin de votre contrat de travail, de votre changement de carrière ou de votre déménagement dans un autre pays.



OPTIONAL  
LIFE INSURANCE

## POUR PLUS D'INFORMATION

Pour accéder facilement aux informations sur vos avantages sociaux, veuillez consulter le site web de la Fédération à [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca). Si vous avez encore des questions, veuillez appeler la Fédération au 1-800-667-7762 ou au 306-373-1660 et notre personnel compétent se fera un plaisir de vous aider.

Si votre question est propre au régime de soins dentaires ou d'assurance-vie collective, veuillez communiquer avec l'administrateur de ces régimes, la Commission du régime de retraite des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan, au 1-877-364-8202 ou au 306-787-6440 à Regina, ou consultez leur site web à [www.stsc.gov.sk.ca](http://www.stsc.gov.sk.ca).

# SERVICES EN LIGNE DE LA FES

Connectez-vous à la section MySTF du site web, [www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca), pour accéder aux options en libre-service suivantes disponibles pour vous faciliter la vie.

## Gestion de profil

- Changez votre nom, votre adresse postale ou votre adresse de courriel préférée.

## Préférences d'abonnement

- Gérez vos abonnements aux courriels et aux publications électroniques de la Fédération par ex., PCB Update (Mise à jour sur les négociations collective), What's New at the Federation (Quoi de neuf à la FES).

## Régime de santé

- Mettez à jour les renseignements sur votre conjoint.e ou vos personnes à charge (pour le régime de soins de santé uniquement).
- Imprimez les formulaires de demande de règlement santé avec vos renseignements personnels déjà remplis, y compris votre numéro d'identification de membre au régime de soins de santé.
- Inscrivez-vous à Canada Vie GroupNet pour soumettre et suivre vos demandes de règlement de santé en ligne, pour vous inscrire au dépôt direct et pour consulter vos soldes de couverture des soins de la vue et la prochaine date d'achat possible. Pour vous inscrire, vous aurez besoin du numéro de régime (51585) et de votre numéro d'identification personnel de membre au régime de soins de santé.

- Consultez le numéro de téléphone du Régime d'aide aux membres et à leurs familles.

## Régime de retraite

- Utilisez l'estimateur de retraite pour estimer votre pension STRP à diverses dates de retraite en fonction des entrées que vous sélectionnez.
- Consultez vos trois derniers relevés de pension annuels.

## Assurance-vie facultative

- Consultez votre plus récent avis de prime annuelle.
- Consultez votre couverture d'assurance actuelle, la désignation de votre bénéficiaire et le mode de paiement choisi.

## AUTRES SERVICES EN LIGNE

L'accès en ligne pour les membres de la Financière Sun Life vous permet de soumettre vos demandes de règlement de soins dentaires par voie électronique, de vous inscrire au dépôt direct et d'accéder à l'historique de vos demandes de règlement de soins dentaires et à d'autres détails sur les prestations.

Pour obtenir des instructions d'inscription étape par étape, consultez The Benefits of Going Online sur le site Web de la Commission du régime de retraite des enseignants et des enseignants de la Saskatchewan, [www.stsc.gov.sk.ca](http://www.stsc.gov.sk.ca).





LA FÉDÉRATION DES  
**ENSEIGNANTES  
ET ENSEIGNANTS**  
DE LA SASKATCHEWAN

**Siège social**

2317, avenue Arlington, Saskatoon SK S7J 2H8

**T:** 306-373-1660 ou 1-800-667-7762 **F:** 306-374-1122 **E:** [stf@stf.sk.ca](mailto:stf@stf.sk.ca)

**Centre Arbos**

2311 avenue Arlington, Saskatoon SK

[www.stf.sk.ca](http://www.stf.sk.ca)    @SaskTeachersFed